

AVIS PUBLIC

Est, par les présentes, donné par la soussignée, Caroline Fortin, directrice générale & secrétaire-trésorière de la susdite municipalité.

AVIS DE MOTION

CONCERNANT LE RÈGLEMENT 152-2014

DROITS SUR LES MUTATIONS IMMOBILIÈRES

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller François Beaulieu qu'à une séance subséquente le Règlement 152-2014 sera adopté.

Donné à Val-Alain le 11 février 2014

Caroline Fortin, directrice générale & secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, directrice générale, certifie sous mon serment d'office avoir affiché le présent avis public le 11 février 2014 aux endroits ordinaires d'affichage dans la municipalité

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 11 février 2014.

Signé : _____
Caroline Fortin, Directrice générale & Secrétaire-trésorière